



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE
LE JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019, À
16 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE**

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

* Séances extraordinaire et ordinaire du 16 décembre 2019

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

* 4.1 Règlement 2157-2019 – Pour déterminer les taux de taxes, de compensation et d'intérêts ainsi que les modalités de paiement pour l'exercice financier 2020 – Adoption

* 4.2 Règlement 2153-2019 abrogeant et remplaçant le règlement 2148-2019 et décrétant une dépense et un emprunt de 341 000\$ pour l'aménagement du parc du Bois-Brûlé - Adoption

* 4.3 Règlement 2156-2019 modifiant le règlement 2127-2018 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 732 600\$ - Adoption

* 4.4 Règlement 2158-2019 – Décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Charles-Borromée – Adoption

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

8.0 SERVICE DES LOISIRS

9.0 REQUÊTES

10.0 INFORMATIONS

* 10.1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Compte-rendu réunion du 9 décembre 2019 – Dépôt

11.0 AUTRES SUJETS

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Préparé par : Me David Cousineau, Lib, MBA
Avocat - Greffier

Le 18 décembre 2019